

Heidelberg

fr



**Cours d'allemand
destinés aux
migrant·e·s
proposés par la Ville
de Heidelberg**

www.heidelberg.de/chancengleichheit

« Chaque nouvelle langue est comme une fenêtre qui ouvre de nouvelles perspectives sur le monde et élargit notre perception de la vie. »

Frank Harris (1856 – 1931)

Écrivain, chroniqueur, éditeur et rédacteur irlandais-anglais

Table des matières

1. Apprendre l'allemand à Heidelberg	4
2. Offre de cours d'allemand	6
2.1 Offre de soutien linguistique gratuite ou à prix abordable de la Ville de Heidelberg	6
2.2 Cours d'allemand et préparation gratuite aux examens proposés par des associations et des organisations caritatives	8
2.3 Cours certifiés par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)	12
2.3.1 Cours d'intégration	12
2.3.2 Cours d'intégration pour parents	16
2.3.3 Cours d'allemand à des fins professionnelles	20
2.3.4 Prestataires de formation à Heidelberg	24
3. Mentions légales	27



1. Apprendre l'allemand à Heidelberg

Dans cette brochure, vous trouverez un aperçu de l'offre de soutien linguistique à prix abordable de la Ville de Heidelberg, des cours d'allemand gratuits offerts par des organisations caritatives et des cours d'allemand payants certifiés par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, BAMF).

Les prestataires de cours d'allemand payants qui ne sont pas certifiés par le BAMF ne figurent pas dans ce dépliant. Le réseau « Migration Hub Heidelberg » a publié sur son site Internet une liste de certains de ces prestataires :

<https://migrationhub-heidelberg.org/unsere-arbeit/ankommen-in-heidelberg/>

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous nous efforçons de la mettre à jour régulièrement. Si vous souhaitez proposer un changement, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail : sprachfoerderung@heidelberg.de.

Cette brochure constitue un guide à destination des migrant-e-s et des personnes travaillant dans le domaine du conseil aux migrant-e-s.





2. Offre de cours d'allemand

2.1 Offre de soutien linguistique gratuite ou à prix abordable de la Ville de Heidelberg

Quelle est l'offre de soutien linguistique de la Ville de Heidelberg ?

Les personnes qui arrivent à Heidelberg en y ayant fait une demande d'asile ont la possibilité de suivre un cours de langue à la Volkshochschule ou VHS (université populaire) avec le soutien de la Ville. Le cours dure quatre semaines et compte 100 heures. Les participant-e-s y apprennent les bases de la communication au quotidien. C'est la Ville de Heidelberg qui paye le cours en question. Les participant-e-s peuvent ensuite poursuivre leur apprentissage dans le cadre d'un cours de perfectionnement. Le cours de perfectionnement compte également 100 heures de cours au total.

Qui peut suivre un cours de langue payé par la Ville de Heidelberg ?

Les personnes concernées :

- sont hébergées provisoirement par la Ville de Heidelberg,
- ne sont pas en âge d'être scolarisées,
- vivent en Allemagne depuis 15 mois au maximum,
- peuvent percevoir des prestations en vertu de Asylbewerberleistungsgesetz (loi sur les prestations aux demandeur-se-s d'asile).

Ces prestations doivent faire l'objet d'une demande auprès du Amt für Soziales und Senioren (Bureau pour les affaires sociales et les séniors) de la Ville de Heidelberg. Elles s'adressent à toutes les personnes qui ne peuvent pas suivre un cours d'intégration du BAMF.

Combien coûtent les cours de langue ?

Le premier cours de langue est gratuit pour les participant-e-s. Le Bureau pour les affaires sociales et les séniors paye une partie des coûts. Le montant restant peut être payé avec le Heidelberg-Pass. Toutes les personnes qui perçoivent des allocations pour demandeur-se-s d'asile reçoivent également le Heidelberg-Pass.

Le cours de perfectionnement coûte 32 euros. Le montant restant est payé avec le bon d'éducation (Bildungsgutschein) provenant de dons de la Ville de Heidelberg.

Informations complémentaires

Stadt Heidelberg

Amt für Soziales und Senioren

Bergheimer Straße 155, 69115 Heidelberg

Madame Kobs, téléphone +49 6221 58-37392 ou

Monsieur Fröhlich, téléphone +49 6221 58-37260,

sozialamt@heidelberg.de



2.2 Cours d'allemand et préparation gratuite aux examens proposés par des associations et des organisations caritatives

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la personne de contact concernée.



Les offres de soutien linguistique ci-dessous ne sont pas certifiées.

Association « Asylarbeitskreis Heidelberg e. V. »

Des bénévoles aident les migrant·e·s à apprendre l'allemand en leur proposant des cours de langue, un soutien linguistique individuel (cours particulier) et une aide à la préparation des examens.

Contact

Madame Sommer

Téléphone +49 6221 182797
asylarbeitskreis-heidelberg@t-online.de
Plöck 101, 69117 Heidelberg

Lieux de formation

Flüchtlingsunterkunft

(Centre d'hébergement pour réfugiés)

Henkel-Teroson-Straße 14 – 16, 69123 Heidelberg

Ancien hôtel Metropol

Alte Eppelheimer Straße 80, 69115 Heidelberg

WeltHaus – kleiner Meetingraum (petite salle de réunion)

Willy-Brandt-Platz 5, 69115 Heidelberg

Café Talk

Offre de partenariat de la Evangelische Kirche Heidelberg, de l'initiative « Weststadt sagt JA! », de l'association « Asylarbeitskreis Heidelberg e. V. » et du Diakonisches Werk de la Evangelische Kirche Heidelberg

Contact

Café Talk

Téléphone +49 176 52085027 ou +49 159 04867912
info@café-talk.com
Vangerowstraße 5, 69115 Heidelberg

Association « Caritasverband Heidelberg e. V. »

Cours de langue dispensés par des bénévoles aux femmes issues de l'immigration.

Contact et lieu du cours

Association « Caritasverband Heidelberg e. V. »

Téléphone +49 6221 727 81 91
fluechtlingssozialdienst@caritas-heidelberg.de
Flüchtlingsunterkunft Hardtstraße 10/1
69124 Heidelberg

Association « Caritasverband Heidelberg e. V. » & Diakonisches Werk der Evangelischen Kirche Heidelberg

Cours de langue dispensés par des bénévoles pour les résident·e·s du centre d'accueil du Land de Bade-Wurtemberg pour les réfugié·e·s à Patrick-Henry-Village (PHV).

Contact et lieu du cours

Monsieur Theisen et Madame Straub

Téléphone +49 6221 739 58 69
phvehrenamt@caritasdiakoniehhd.de

Conseil social et administratif indépendant du centre d'accueil de Heidelberg

North Gettysburg Avenue 4517, 69124 Heidelberg

Paroisse protestante Bonhoeffer

Deux cours de langue pour femmes en petits groupes, dont l'un offre la possibilité de faire garder ses enfants pendant le cours.

Contact

Madame Dr. Bindseil

Téléphone +49 6221 712248
christiane.bindseil@kbz.ekiba.de
Evangelische Gemeinde Bonhoeffer
Oppelner Straße 2, 69124 Heidelberg

Diakonisches Werk der Evangelischen Kirche Heidelberg (œuvre diaconique de l'église protestante de Heidelberg)

Les accompagnateur·rice·s bénévoles en intégration aident les migrant·e·s dans l'apprentissage de l'allemand au travers d'un soutien linguistique individuel (cours particulier). Le SprachmittlerNetzwerk Heidelberg offre un soutien linguistique sous la forme d'un service d'interprétation bénévole pour les entretiens officiels ou les consultations.

Contact

Madame Arnold

Téléphone +49 6221 53750
integrationsbegleiter@dwhd.de
Karl-Ludwig-Straße 6, 69117 Heidelberg

Forum pour les femmes « Frauen-Forum Emmertsgrund »

Cours d'allemand gratuits destinés aux femmes et jeunes filles

Contact et lieu du cours

Madame Oedel

frauen.initiative@gmx.de
Informations lundi de 11h30 à 12h00
(n'a pas lieu pendant les vacances scolaires)
Emmertsgrundpassage 31, 69126 Heidelberg

Association « Internationales Frauen- und Familienzentrum Heidelberg e. V. »

Contact et lieu du cours

Madame Lindner

Téléphone +49 6221 182334
deutschkurs@ifz-heidelberg.de
Theaterstraße 16, 69117 Heidelberg

Café interculturel pour les femmes « Interkultu- relles Frauencafé, TES e. V. Stadtteilmanagement Emmertsgrund »

Cours d'allemand gratuits pour femmes

Contact et lieu du cours

Madame Bertolo

Téléphone +49 6221 1394016
stadtteilmanagement@emmertsgrund.de
Emmertsgrundpassage 11b, 69126 Heidelberg

Le club « Rotary-Club Heidelberg – Alte Brücke » et la Volkshochschule Heidelberg (VHS), projet « Deutsch-Paten » (mentors pour l'allemand)

Soutien encadré des apprenant·e·s de l'allemand de la VHS par un mentorat bénévole

Contact

Madame Reichenbach

Volkshochschule Heidelberg
Téléphone +49 6221 911960
reichenbach@vhs-hd.de

2.3. Cours certifiés par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

2.3.1 Cours d'intégration

Qu'est-ce que le cours d'intégration de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) ?

Le cours d'intégration (Integrationskurs) général du BAMF compte 700 heures de cours. Il se compose d'un cours de langue de 600 heures, qui traite de thèmes importants de la vie quotidienne, et d'un cours d'orientation de 100 heures, qui explique le système juridique, l'histoire et la culture de l'Allemagne. Il existe également des cours d'intégration spécialement conçus pour certains groupes de personnes. Ils comprennent des cours d'alphabétisation, des cours d'intégration pour les jeunes, des cours intensifs pour les apprenant·e·s rapides, des cours d'intégration pour femmes / parents ou pour les personnes apprenant deux alphabets, ainsi que des cours pour personnes en situation de handicap.

Quel est l'objectif du cours d'intégration du BAMF ?

Avec le cours d'intégration, les participant·e·s doivent, après le cours, réussir à s'exprimer à l'oral avec un niveau B1 et réussir le test « Leben in Deutschland » (vivre en Allemagne). Les personnes qui réussissent ce test obtiennent le « Zertifikat Integrationskurs » (certificat de cours d'intégration). Ce certificat constitue une aide pour les personnes issues de l'immigration, notamment pour les demandes de titre de séjour, pour la naturalisation et l'intégration sur le marché du travail.

Qui peut participer au cours d'intégration du BAMF ?

- les rapatrié·e·s de l'Europe de l'Est de descendance allemande,
- les nouvelles personnes migrantes avec un titre de séjour,

- les personnes étrangères qui vivent depuis longtemps en Allemagne,
- les personnes citoyennes de l'Union européenne,
- les demandeur·se·s d'asile ayant de bonnes chances de pouvoir rester en Allemagne,
- certaines personnes bénéficiant d'une résidence tolérée et disposant d'une autorisation de séjour.

La participation à un cours d'intégration se fait soit par autorisation (= participation volontaire) ou peut être exigée par le Jobcenter (pôle emploi), l'Arbeitsagentur (agence pour l'emploi) ou les organismes responsables de la loi sur les prestations aux demandeur·se·s d'asile (= participation obligatoire).

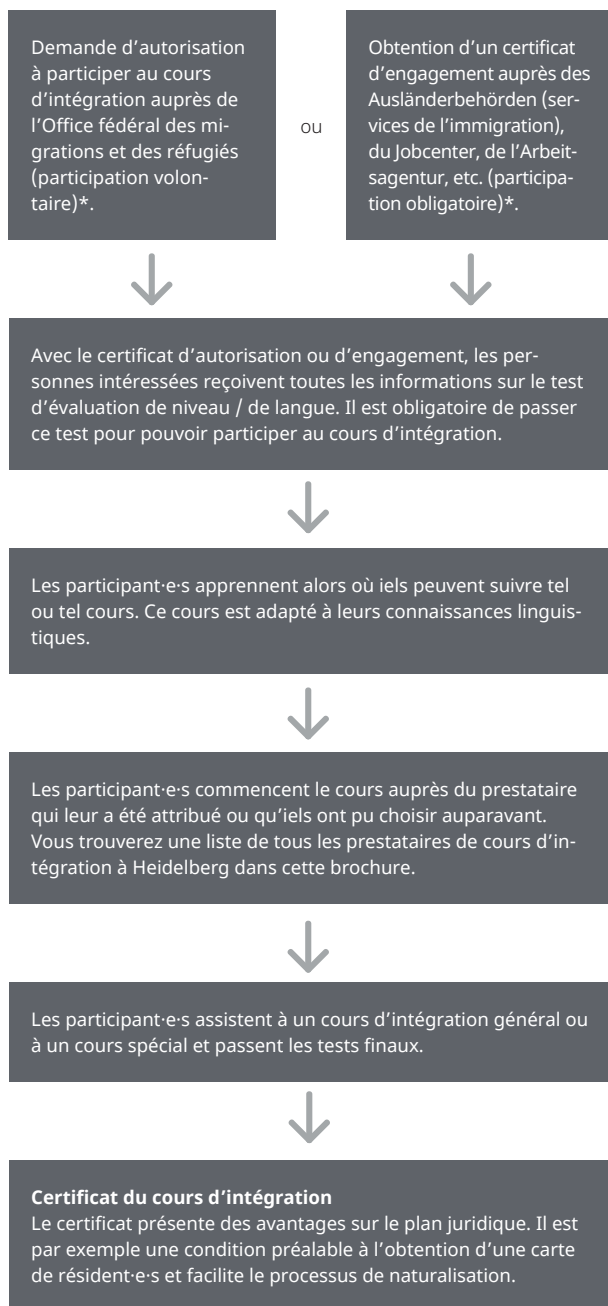
Combien coûte la participation à un cours d'intégration ?

Chaque heure de cours coûte 2,29 euros. Les tests finaux sont gratuits. Les personnes qui perçoivent des prestations telles que la Bürgergeld (allocation citoyenne), la Sozialhilfe (aide sociale), la Wohngeld (allocation au logement) ou des prestations en vertu de la Asylbewerberleistungsgesetz (loi sur les prestations aux demandeur·se·s d'asile) peuvent demander un remboursement. Il est alors également possible de se faire rembourser une partie des frais de transport. Les personnes ayant dû payer le cours et l'ayant réussi peuvent se faire rembourser la moitié des frais si le cours a été suivi avec succès dans les deux ans. Ce remboursement doit également faire l'objet d'une demande. Les rapatrié·e·s de l'Europe de l'Est de descendance allemande ne payent pas le cours.

Une garde d'enfant est-elle mise en place pendant le cours ?

L'école de langue indique aux personnes intéressées quelles sont les possibilités de garde d'enfant et propose des cours d'intégration pour parents incluant une prise en charge des enfants. Voir aussi page 16 à ce sujet.

Comment participer au cours d'intégration du BAMF ?



Informations complémentaires



BAMF-Regionalkoordinatorin-Integration
Madame Saka

Referat 52 B, AS Karlsruhe

Bundesamt für Migration und Flüchtlinge
Pfizerstraße 1

76139 Karlsruhe

Téléphone +49 911 943 80 269

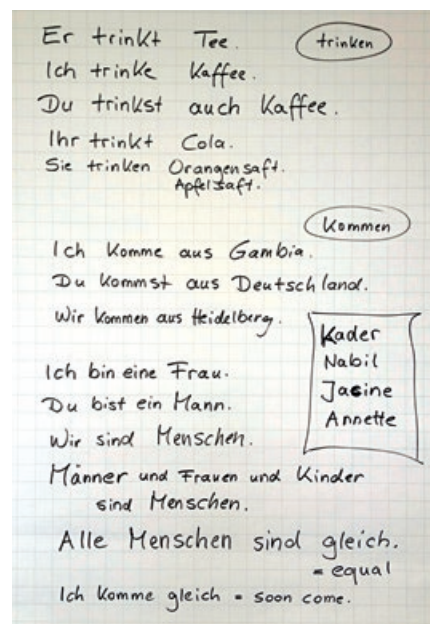
nuray.saka@bamf.bund.de

ou auprès de tous les prestataires de cours

d'intégration de Heidelberg et à l'adresse :

www.bamf.de/FR/Themen/Integration/Zugewanderte-Teilnehmende/Integrationskurse/integrationskurse-node.html.

* La demande doit être déposée auprès du Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Regionalstelle Karlsruhe, Ref. 610, Pfizerstraße 1, Gebäude F, 76139 Karlsruhe. Les prestataires de cours d'intégration sur place aident à faire la demande.



Exemple d'exercices sous forme de phrase issus d'un cours d'allemand.



2.3.2 Cours d'intégration pour parents

Qu'est-ce qu'un cours d'intégration pour parents ?

Un cours d'intégration pour parents (Eltern-Integrations-kurs) doit permettre aux parents de suivre un cours d'intégration pendant que leurs enfants âgés de 0 à 5 ans sont pris en charge sur place par une garde d'enfants professionnelle. Le cours se compose d'un cours de langue de 900 unités et d'un cours d'orientation de 100 unités, que les parents fréquentent à temps partiel sur une longue période de temps. Le contenu du cours de langue porte sur la vie quotidienne en famille, puis, dans un deuxième temps, sur le système éducatif allemand. Ainsi, les parents apprennent comment offrir le meilleur accompagnement possible à leurs enfants.

Le cours d'orientation est axé sur les lois, les valeurs, la politique et l'histoire de l'Allemagne.

En partenariat avec le Amt für Chancengleichheit, Stadt Heidelberg (Bureau pour l'égalité des chances, Ville de Heidelberg) et grâce à son aide financière, la VHS Heidelberg propose un cours correspondant.

Quel est l'objectif du cours d'intégration pour parents ?

Le cours d'intégration pour parents prend fin avec l'examen de langue « Deutsch-Test für Zuwanderer » (examen d'allemand pour les immigrés, DTZ) et l'examen du cours d'orientation « Leben in Deutschland » (Vivre en Allemagne, LiD). Les participant·e·s qui atteignent le niveau de langue B1 et réussissent le test d'orientation obtiennent le certificat du cours d'intégration.

Qui peut participer au cours d'intégration pour parents ?

- Les rapatrié-e-s de l'Europe de l'Est de descendance allemande qui ont des enfants,
- les nouvelles personnes migrantes avec un titre de séjour qui ont des enfants,
- les personnes étrangères qui vivent depuis longtemps en Allemagne et ont des enfants,
- les personnes citoyennes de l'Union européenne qui ont des enfants,
- les demandeur-se-s d'asile ayant de bonnes chances de pouvoir rester en Allemagne et qui ont des enfants.

Combien coûte la participation à un cours d'intégration pour parents, ainsi que la garde pour enfants correspondante ?

Chaque heure de cours coûte 2,29 euros. Les tests finaux sont gratuits. Les personnes qui perçoivent des prestations telles que la Bürgergeld (allocation citoyenne), la Sozialhilfe (aide sociale), la Wohngeld (allocation au loge-

ment) ou des prestations en vertu de la Asylbewerberleistungsgesetz (loi sur les prestations aux demandeur-se-s d'asile) peuvent demander un remboursement. Il est alors également possible de se faire rembourser une partie des frais de transport. Les personnes ayant dû payer le cours et l'ayant réussi peuvent se faire rembourser la moitié de l'argent si le cours a été suivi avec succès dans les deux ans. Ce remboursement doit également faire l'objet d'une demande. Les rapatrié-e-s de l'Europe de l'Est de descendance allemande ne payent pas le cours. La garde d'enfants est gratuite pour tous-tes les participant-e-s.

Informations complémentaires

Volkshochschule Heidelberg e. V.
Bergheimer Straße 76
69115 Heidelberg
Madame Reichenbach
Téléphone +49 6221 911960
reichenbach@vhs-hd.de



2.3.3 Cours d'allemand à des fins professionnelles

Qu'est-ce que le soutien à la langue allemande à des fins professionnelles du BAMF et quel est son objectif ?

Le soutien à la langue allemande à des fins professionnelles (Berufsbezogene Deutschkurse) intervient directement à la suite du cours d'intégration. Les participant-e-s y apprennent l'allemand pour leur carrière. Il existe différents modules : les modules élémentaires (400 et 500 unités d'enseignement) axés sur l'allemand professionnel général, les modules ciblant un contenu spécialisé (300 heures de cours) et les modules spécialement conçus pour les personnes en demande d'une reconnaissance de leurs qualifications professionnelles (600 unités d'enseignement). Il est également possible de combiner le cours de langue avec certaines offres de qualification de la Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale pour l'emploi).

Qui peut participer au cours de langue allemande à des fins professionnelles du BAMF ?

Première condition

Les participant-e-s appartiennent à l'un des groupes suivants :

- les migrant-e-s, y compris les réfugié-e-s en demande de reconnaissance de qualification et ayant de bonnes chances de rester,
- les personnes bénéficiant d'une résidence tolérée conformément au § 60a al. 2 phrase 3 de la Aufenthaltsgesetz (loi allemande relative au droit de séjour),
- les personnes citoyennes de l'Union européenne,
- les personnes allemandes issues de l'immigration.





Deuxième condition

Les participant-e-s appartiennent simultanément à l'un des groupes suivants :

- demandeur-se-s d'emploi, chômeur-se-s ou demandeur-se-s de formation inscrit-e-s et/ou bénéficiaires d'allocations citoyennes ou d'allocations chômage (prestations selon le Code sociale allemand SGB II ou le SGB III),
- les personnes actives,
- les personnes en demande de reconnaissance de qualification professionnelle.

Troisième condition

Les participant-e-s doivent en outre avoir déjà suivi un cours d'intégration et / ou parler l'allemand avec un niveau B1, tout en ayant besoin de connaissances linguistiques supplémentaires pour pouvoir travailler. Ce sont les agences pour l'emploi, le Jobcenter et, dans certains cas, le BAMF, qui décident qui peut prétendre à ce soutien en langue allemande à des fins professionnelles.

Combien coûte la participation ?

En règle générale, la participation aux cours de langue à des fins professionnelles est gratuite. Seules les personnes qui ont déjà un emploi et ne reçoivent pas d'autres prestations sociales doivent payer la moitié des frais (actuellement de 2,42 euros par heure de cours).

Informations complémentaires

BAMF, Madame Lang

Regionalkoordinatorin Berufsbezogene Sprachförderung
 Wolframstraße 62, 70191 Stuttgart
 Téléphone +49 911 943-73942
 BSK.Stuttgart@bamf.bund.de

Agentur für Arbeit Heidelberg

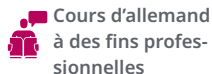
Kaiserstraße 69–71, 69115 Heidelberg
 Téléphone +49 800 4555500

Jobcenter Heidelberg

Speyerer Straße 6, 69115 Heidelberg
 jobcenter-heidelberg@jobcenter-ge.de



2.3.4 Prestataires de formation à Heidelberg



Cours d'allemand
à des fins profes-
sionnelles



Cours
d'intégration



Cours
d'intégration
pour parents

Berlitz Deutschland GmbH

Monsieur Lieder
Téléphone +49 6221 164004
christian.lieder@berlitz.de
Sofienstraße 7a, 69115 Heidelberg



BBQ Bildung und Berufliche Qualifizierung gGmbH

Monsieur Knanbi
Téléphone +49 6221 8907725
knanbi.marouane@biwe.de
Eppelheimer Straße 13, 69115 Heidelberg



F+U Academy of Languages gGmbH

Madame Wagner
Téléphone +49 6221 912034
tatjana.wagner@fuu.de
Hauptstraße 1, 69117 Heidelberg



Heidelberger Dienste gGmbH

Madame Engelsberg
Téléphone +49 157 71461202
engelsberg@hddienste.de
Hospitalstrasse 5, 69115 Heidelberg



Heidelberger Pädagogium

Monsieur Weigel
Téléphone +49 6221 45680
info@heidelberger-paedagogium.de
Schröderstraße 22a, 69120 Heidelberg



Internationaler Bund e. V.

Madame Egelhof
Téléphone +49 6221 3169531
Sprachkurse.Heidelberg@ib.de
Belfortstraße 2, 69115 Heidelberg
(propose également des cours d'intégration
pour les jeunes de 16 à 26 ans)



USS GmbH

Madame Weißbach
Téléphone +49 6221 9987840
deutsch@uss.de
Englerstraße 6, 69126 Heidelberg



Volkshochschule Heidelberg e. V.

Madame Türschmann-Qataoui
Téléphone +49 6221 911988
daf@vhs-hd.de
Bergheimer Straße 76, 69115 Heidelberg



GebärdenVerstehen e. Kfr. (ne propose que des cours pour sourds et malentendants)

Madame Füll
Téléphone +49 6221 7287478
heidelberg@gebaerdenverstehen.de





Mentions légales

Stadt Heidelberg

Amt für Chancengleichheit
Fachbereich Integration – Sprachförderung
Bergheimer Straße 69
69115 Heidelberg

sprachfoerderung@heidelberg.de
www.heidelberg.de/chancengleichheit

Mise en page

Stadt Heidelberg, Markenkommunikation

Traduction

Mathilde Rosso

Photos

Page de couverture, pages 5, 15, 26 : Annette Schiffmann, Asylarbeitskreis Heidelberg e. V.
Page 4 : Heidelberg Marketing GmbH
Pages 6–7, 13 : Philipp Rothe
Pages 16–17, 18–19, 20–21, 22–23 : rido/shutterstock.com

Copyright © 2023 Stadt Heidelberg.

Tous droits réservés.

Toute reproduction (même partielle) est interdite
sauf autorisation expresse de la Ville de Heidelberg.

Édition

Octobre 2023, 3e édition





Amt für Chancengleichheit

Stadt Heidelberg
Bergheimer Straße 69
69115 Heidelberg

Téléphone +49 6221 58-15500
Téléfax +49 6221 58-49160
chancengleichheit
@heidelberg.de
www.heidelberg.de